

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 1070 promulguant à la Côte française des Somalis le décret n° 48-1647 du 20 octobre 1948

n° 1070

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 octobre 1948

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1948

Date du numéro
31 octobre 1948

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies

Vu le décret du 3 mars 1910 portant règlement de la solde et tous accessoires du personnel colonial.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret n° 48-1647 du 20 octobre 1948 portant attribution d'une allocation exceptionnelle aux personnels des cadres régis par décret relevant du ministère de la France d'outre-mer en service dans les territoires appartenant à la zone du franc C. F. A. ou en position de congé rétribué ou en permission. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.